

Conservatoires de musique : le Département accompagne l'inscription des jeunes talents ariégeois



Réunis en Commission Permanente, les Conseillers Départementaux ont décidé d'apporter leur soutien aux jeunes musiciens ariégeois poursuivant des études dans les conservatoires régionaux et nationaux. 2300 EUR ont été affectés à cet accompagnement des jeunes talents de l'Ariège.

Chaque année, le Département prend ainsi en charge une partie des frais d'inscription. Pour l'année 2019-2020, 11 élèves de moins de 25 ans ont bénéficié de cette aide.

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariefge.fr